

Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

TELECOMMUNICATION	03	EDUCATION	03	SOCIAL	01
INFRASTRUCTURE	03	ENERGIE	02	ADMINISTRATION	04
RURAL	05				

CONTACTS AGENCE
B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26
Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT
Tel : 222 20 49 17
Web : pridesoft.armp.cm
Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2095

14 Juillet 2020

14 July 2020

5:46 PM/17H:46

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	003/AONO/AER/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 /AONO/AER/CIPM/2020 DU 13/07/2020, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DANS CERTAINES LOCALITÉS DES RÉGIONS DU CENTRE, LITTORAL ET OUEST. FINANCEMENT : BUDGET DE L'AER - EXERCICE 2020
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	17-08-2020

2

Reference	009/AONO/COB/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AANO/COB/CIPM/2020 DU 14 JUILLET 2020 POUR L'ELECTRIFICATION DE L'AXE LOUA – MANGA EMBOLO – YEPTANG (1ÈRE PHASE), COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	07-08-2020

3

Reference	017/AONR/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 14 JUILLET 2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREIN N°017/AONR/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 14 JUILLET 2020 POUR LA MISE EN PLACE DE LA COMPTABILITE ANALYTIQUE A LA CAMWATERMAITRE D'OUVRAGE : DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER FINANCEMENT : FONDS PROPRES CAMWATEREXERCICE : 2020
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	12-08-2020

4

Reference	041/ACDC/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 041/2020/ACDC/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2020 DU 13 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MONUMENT OLYMPIQUE A L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	03-08-2020

5

Reference	N° D13-201/DC/MINSANTE/CSPM-PC/2020 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° D13-201/DC/MINSANTE/CSPM-PC/2020 DU 08/07/2020 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE L'UNITÉ DE COORDINATION DU C2D SANTÉ 1 ET DU PROGRAMME CONJOINTFINANCEMENT : PROGRAMME CONJOINT MINSANTE-AFD/KFWIMPUTATION : PTAB 2020
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	13-08-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	N°001/DC/CAY1er/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAY1ER/CIPM/2020 DU 04/05/2020 POUR L'APPUI EN APPAREILLAGE AUX POPULATIONS VULNERABLES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IEREN PROCÉDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	05-08-2020

7

Reference	n°016 Lire
Titre/objet	APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°016 RELATIF À LA PRÉ-SÉLECTION D'UN PRESTATAIRE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS D'INGÉNIERIE SOCIALE EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITÉS HIMO DU PNPD MINKA
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	03-08-2020

8

Reference	COMMUNIQUE Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 006/20/AONO/CPM/CARPA DU 19/05/2020 POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE PAR LE CARPA D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET INDIVIDUEL ACCIDENT POUR L'EXERCICE 2021.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

9

Reference	ADDITIF N°2/--/ADT/MINJEC/CAB Lire
Titre/objet	ADDITIF N°2/--/ADT/MINJEC/CAB DU 13 JUILLET 2020 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINJEC/CIPM/2020 DU 03 2020 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT DEUX (22) CENTRES MULTIFONCTIONNELS DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DES QUARTIERS ET DES VILLAGES (PHASE 1) DANS LES DIX (10) REGIONS DU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

10

Reference	COMMUNIQUE Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 013 /C/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2020 DU 13 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/20 DU 12 JUIN 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE: CARREFOUR SI-LIYEGUE-NDONG-MAN-SONG TON-MAMBI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 014 /C/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2020 DU 13 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/20 DU 12 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REFECTION DE L'HOTEL DE VILLE DE BONDJOCK, DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

12	Reference	N°00000166/ART/DG/DFP/CDM/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00000166/ART/DG/DFP/CDM/2020 DU 10 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°0000077/AONO/ART/CIPM/2020 DU 11 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME AUTOMATISÉ DE GESTION DES DONNÉES STATISTIQUES DU SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

13	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 006/20/AONO/CPM/CARPA DU 19/05/2020 POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE PAR LE CARPA D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET INDIVIDUEL ACCIDENT POUR L'EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

14	Reference	N°00000166/ART/DG/DFP/CDM/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00000166/ART/DG/DFP/CDM/2020 DU 10 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°0000077/AONO/ART/CIPM/2020 DU 11 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME AUTOMATISÉ DE GESTION DES DONNÉES STATISTIQUES DU SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

15	Reference	N°013/D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N°013/D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2020 DU 13 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRE COMMANDES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/20 DU 12 JUIN 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE: CARREFOUR SI-LIYEGUE-NDONG-MAN-SONG TON-MAMABINE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

16

Reference [N°014/D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°014/D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2020 DU 13 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRE COMMANDES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/20 DU 12 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REFECTION DE L'HOTEL DE VILLE DE BONDJOCK, DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCKFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

17

Reference [N°006/20/CIPM/P/CARPA](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°006/20/CIPM/P/CARPA DU 13 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LA SOUSCRIPTION PAR LE CARPA D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET INDIVIDUEL ACCIDENT POUR L'EXERCICE 2021.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

18

Reference [N°00000167/ART/DG/DFP/CDM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°00000167/ART/DG/DFP/CDM/2020 DU 10 JUILLET 2020PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°00077/AONO/ART/CIPM/2019 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION, ET LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME AUTOMATISÉ DE GESTION DES DONNÉES STATISTIQUES DU SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

19

Reference [N°0071/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°0071/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2020PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°0110/LC/CO/JO3.04/SG/CIPM/2020,PASSÉE APRÈS DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES EN PROCÉDURE DE GRÉ A GRÉ N° 002/DCE/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2020 DU 30 AVRIL 2020 ET SUIVANT AUTORISATION N°001405/N/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 22 AVRIL 2020, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS ROUTIERS DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE : – LOT 3 : RÉHABILITATION DU TRONÇON ROUTIER MVA'A – AYOS – NKOLPOBLO (12KM).MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLAFINANCEMENT : BIP MINEE – EXERCICE 2020

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

20

Reference [N°0072/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°0072/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2020PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°010/LC/CO/JO3.04/SG/CIPM/2020,PASSÉE APRÈS DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES EN PROCÉDURE DE GRÉ A GRÉ N° 002/DCE/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2020 DU 30 AVRIL 2020 ET SUIVANT AUTORISATION N°001405/N/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 22 AVRIL 2020, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS ROUTIERS DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE : – LOT 2 : RÉHABILITATION DE LA PISTE ENOBITA – POSTE FORESTIER (2KM). MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLAFINANCEMENT : BIP MINEE – EXERCICE 2020

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

21

Reference	ADDITIF N° 001 : Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2020 DU 18 JUIN 2020 RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BOUCHAGE DE NIDS DES POULE DU TRONÇON DE 6KM NKOLESSONG – CARREFOUR 4 – ESSONG ABOUDI DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.ADDITIF N° 001 :
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

22

Reference	02 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/J/CRPM/2020 DU 29 JUIN 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DESTINÉ À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES DU CENTRE, BRCAS CENTRE, DDAS MBAM ET KIM, DDAS MBAM ET INOUBOU, CESO OBALA.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

23

Reference	ADDITIF N° 001 : Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/CO/JO3.04/CIPM/2020 DU 18/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES EQUIPEES DE 60 TABLES BANCS ET MOBILIER POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'OKOLA CENTRE DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.ADDITIF N° 001 :
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

24

Reference	01 Lire
Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/J/CRPM/2020 DU 29 JUIN 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF À L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU DESTINÉ À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES DU CENTRE ET À LA BRIGADE DE CONTRÔLE DES AFFAIRES SOCIALES DU CENTRE.FINANCEMENT: BIP MINAS 2020 LE GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU CENTRE, MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, LANCE UN AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/J/CRPM/2020 DU 29 JUIN 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF À L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU DESTINÉ À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES DU CENTRE ET À LA BRIGADE DE CONTRÔLE DES AFFAIRES SOCIALES DU CENTRE, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2020.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

25

Reference	N° 001/DC/CO/JO3.04/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CO/JO3.04/CIPM/2020 DU 18 JUIN, POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.ADDITIF N° 001 :
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 /AONO/AER/CIPM/2020 DU 13/07/2020, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DANS CERTAINES LOCALITÉS DES RÉGIONS DU CENTRE, LITTORAL ET OUEST. FINANCEMENT : BUDGET DE L'AER - EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence d'Electrification Rurale (AER), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de l'exécution des travaux d'électrification rurale dans certaines localités des régions du Centre, du Littoral et de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les prestations prévues dans le cadre des devis quantitatifs et estimatifs par localité.

3. Allotissement

Les travaux sont répartis en neuf (09) lots ainsi qu'il suit :

Lot	Localités	Arrondissements	Départements	Régions	Coûts
1	Nguibassal-komo	Messondo	Nyong et Kelle	Centre	63 000 000
2	Ngwopi-Sombo chefferie	Dibang	Nyong et Kelle	Centre	30 000 000
3	Bonaloko	Yabassi	Nkam	Littoral	29 000 000
4	Etoube	Nlonako	Moungo	Littoral	19 000 000
5	Thi 2	Fongo-Tongo	Dschang	Ouest	15 000 000
6	Djiffo	Bandja	Haut Nkam	Ouest	29 000 000
7	Djamla-Kombong	Bandja	Haut Nkam	Ouest	35 000 000
8	Toula-Dememkeng	Bandja	Haut Nkam	Ouest	23 000 000
9	Ndombeng	Nlonako	Moungo	Littoral	20 500 000

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais, justifiant des bonnes compétences en matière de travaux d'électrification. La participation sous forme de groupement est admise dans le respect des dispositions du RPAO.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le budget d'investissement de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun (AER), exercice 2020.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté et retiré auprès du service des marchés de l'AER, dès publication du présent Avis dans le Journal des Marchés Publics et par affichage dans les locaux de l'AER.

7. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent quarante-huit mille (148 000) francs CFA** au **Compte d'Affectation Spécial (CAS) ARMP N°335 988** ouvert auprès de la **BICEC Cameroun**.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original, et six (06) copies marque comme telle devront être déposées sous pli scellé au service des marchés de l'AER, au plus tard le **17/08/2020, à 14 heures précises**, contre récépissé, et devront porter les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/AER/CIPM/2020 du 13/07/2020, pour l'exécution des travaux d'électrification rurale dans certaines localités des régions du Centre, Littoral, Nord, et Ouest.

Financement : Budget AER exercice 2020.

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations, objet du présent Appel d'Offres, est de trois (03) mois maximum à compter de la signature du contrat et la notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une établissements bancaires ou organismes financiers de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et les montant par lot est comme suit:

Lot	Localités	Arrondissements	Départements	Régions	Coûts
1	Nguibassal-komo	Messondo	Nyong et kelle	Centre	1 260 000
2	Ngwopi-Sombo chefferie	Dibang	Nyong et kelle	Centre	600 000
3	Bonaloko	Yabassi	Nkam	Littoral	580 000
4	Etoube	Nlonako	Moungo	Littoral	380 000
5	Thi 2	Fongo-Tongo	Dschang	Ouest	300 000
6	Djiffo	Bandja	Haut Nkam	Ouest	380 000
7	Djamla-Kombong	Bandja	Haut Nkam	Ouest	700 000
8	Toula-Dememkeng	Bandja	Haut Nkam	Ouest	460 000
9	Ndombeng	Nlonako	Moungo	Littoral	410 000

Et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura **lieu le 17/08/2020 à 15 heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'AER dans la salle de conférence de la Direction générale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères essentiels

Les critères d'admission des dossiers administratifs sont essentiellement basés sur la vérification de la conformité des pièces administratives demandées.

L'évaluation technique sera faite sur la base de notation binaire (oui ou non) de manière à atteindre la note globale de 100% de « oui ». Ces critères (détaillés à la pièce numéro n°11 du DAO) ont été groupés par rubrique ainsi qu'il suit :

- Présentation générale de l'offre;
- Méthodologie de mise en œuvre, planning et délais d'exécution des travaux;
- Références du soumissionnaire dans les travaux similaires;
- Personnel d'encadrement;
- Capacité financière

La note technique minimale requise pour l'analyse de l'offre financière est **de 80% de « OUI »**.

Critères d'élimination

1. Dossiers administratif incomplet 48 heures supplémentaires après l'ouverture des plis;
2. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
3. Note technique inférieure à **80%**;
4. Omission d'un prix unitaire quantifié du détail quantitatif et estimatif ;
5. Surface financière insuffisante ;
6. Absence de caution de soumission.

Critères d'attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposés.

Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction des Etudes et Travaux (DET) de l'AER sise à Omisport, B.P : 30704 Tél: 222 21 23 84 ou 222 21 23 85 Fax: 222 21 23 81.

YAOUNDE le 13 Juillet 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOUSSA OUSMANOU

COMMUNE D'OBALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°009/AANO/COB/CIPM/2020 DU 14 JUILLET 2020 POUR L'ELECTRIFICATION DE L'AXE LOUA – MANGA
EMBOLO – YEPTANG (1ÈRE PHASE), COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU
CENTRE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Obala, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'électrification de l'axe Loua - Manga Embolo - Yeptang, dans la Commune d'Obala, Département de La Lékié Région du centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les travaux : de construction Réseau MT monophasé simple de 1.5 Km, Construction réseau mixte MT/BT monophasé de 1.3 km, la fourniture et pose d'un poste de transformation H61 KVA 17.32 KV, la construction d'un réseau BT monophasé en câble torsadé de 4x25mm² alu et les prestations diverses. Ces travaux sont répartis en un (01) lot unique suivant le tableau ci-après :

N° Lot	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire	Montant en FCFA	Imputation
Lot unique	électrification de l'axe Loua - Manga Embolo - Yeptang,	Loua - Manga Embolo - Yeptang,	OBALA	Commune d'Obala	50 000 000	54 32 432 02 641176 2242 851

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine et possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux d'électricité et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux.

4. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP MINEE), exercice 2020, d'un montant de 50 000 000 (cinquante millions) FCFA.

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être Consulté au Service Technique de la Commune d'Obala (Service de la passation des marchés) Tél : 677 03 08 85, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune d'Obala (Service de la passation des marchés), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de *soixante mille (60 000) FCFA* à verser à la recette municipale d'Obala. Ce montant représente les frais d'acquisition du dossier. Ladite quittance devra préciser le numéro de l'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires doivent présenter l'original de la quittance en se faisant enregistrer.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept **(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir au Service de la Passation des Marchés de la Commune d'Obala au plus tard **le 07 août 2020 à 11 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/COB/CIPM/2020 DU 14 JUILLET 2020 POUR L'ELECTRIFICATION DE L'AXE LOUA – MANGA EMBOLO – YEPTANG (1^{ère} phase), COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
FINANCEMENT : BIP 2020

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Les délais d'exécution sont de 03 (trois) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les Travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe 8.1) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de **un million (1 000 000) francs CFA**;

La caution devra être valable pendant 120 jours.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à la commission interne de passation des marchés de la Commune d'Obala. L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 07 août 2020 à 12 h**, par la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Obala,

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation

Principaux critères d'évaluation

1-Critères éliminatoires:

Les principaux critères éliminatoires sont:

- a- dossier incomplet (Technique ou financier) ;
- b- fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- c- Omission d'un même prix quantifié dans l'offre financière (bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, sous détail des prix);
- d- Absence de la Caution de soumission ;
- e- Non-conformité du modèle de soumission.

N.B : En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Faute de quoi, l'offre sera rejetée

2- LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

Ainsi, à titre indicatif, les sous critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) Les références de l'entreprise ;
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Le délai d'exécution ;
- v) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- vi) CCAP et CCTP paraphés datés et signés ;
- vii) La visite des lieux ;
- viii) La méthodologie ;
- ix) La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO.

Le non-respect de 84.65 % de « OUI » entraînera l'élimination de l'offre.

Seules les soumissions qui auront obtenues **22 OUI sur 26** pour l'analyse des offres techniques seront admises à l'analyse des offres financières.

12. Attribution

Le Maire de la Commune d'Obala attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des caractères dits essentiels ou ceux dits éliminatoires jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables à la Mairie d'Obala sis au premier étage (Service Technique) Tél : 677 03 08 65, dès publication du présent avis.

NB : pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler à la CONAC au numéro suivant : 1517.

YAOUNDE le 14 Juillet 2020

Le MAIRE

EDIBA SIMON PIERRE

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREIN
N°017/AONR/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 14 JUILLET 2020 POUR LA MISE EN PLACE DE LA
COMPTABILITE ANALYTIQUE A LA CAMWATERMAITRE D'OUVRAGE : DIRECTEUR GENERAL DE LA
CAMWATER FINANCEMENT : FONDS PROPRES CAMWATEREXERCICE : 2020**

**FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CAMWATER lance un appel d'offres national restreint en vue de la mise en place de la comptabilité analytique.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent à :

- Déterminer des besoins en comptabilité analytique ;
- Déterminer les structures de la comptabilité analytique ;
- Définir les unités d'œuvres ;
- Codifier les données de bases ;
- Permettre le calcul des coûts des différentes fonctions assumées ;
- Définir les bases d'évaluation de certains éléments du bilan ;
- Etablir des prévisions des charges et des produits
- Proposer des comptes analytiques ;
- Proposer des pourcentages de ventilation des charges par section ;
- Paramétrer la comptabilité analytique dans le logiciel Sage Saari ligne 100 ;
- Créer des modèles de grille pour chacune des charges et des produits analytiques ;
- Former et transférer son savoir-faire aux utilisateurs.

3. Cout Prévisionnel

Le Coût prévisionnel de la prestation est de 121 450 000 (cent vingt et un millions quatre cent cinquante mille) FCFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont réalisées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux cabinets ci-après :

N°	DESIGNATION	Adresse
	DES CANDIDATS PRE QUALIFIES	
01	DELOITTE & TOUCHE AFRIQUE CENTRALE	Tour CNPS 8 ^{ème} étage Rue de l'Hôpital 1043 Bonajo BP : 5393, Douala Cameroun

02	MAZARS CAMEROUN SA	Rue Boué de Lapeyre BP : 3791 Dla Cameroun
03	GROUPEMENT PROWAY CONSULTING/SONEDE International/Experts MAC	-13 Bis, Impasse N°4, Avenue Moheiddine Klibi, El Manar 2-Tunis, Tunisie -Colisée Saula Esc B-3 ^{ème} étage 2092 El Manar 2-Tunis, Tunisie -Rue Kolojo-Bonaprise Douala, Cameroun

La liste restreinte ci-dessus a été élaborée suite à l'évaluation des manifestations d'intérêts reçues dans le cadre de l'ASMI N°002/ASMI/CAMWATER/DG/DAJM/2020 du 26/03/2020 publié dans l'édition du 27 Mars 2020 du Journal des Marchés Publics du Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées sur Fonds Propres de la CAMWATER. Exercice budgétaire 2020.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés porte A05 de l'immeuble siège de la CAMWATER, BP: 524 Douala Cameroun Tél: (237) 33 42 89 81 /233 42 82 54.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés, porte A05 Tel 233 42 82 54 Fax 00237 233 43 72 70. contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **100.000 (cent mille) francs CFA**, payable à la BICEC au compte **N° 06800.33598800001 clé 89** au profit de « **Compte Spécial CAS-ARMP** ».

NB : La quittance d'achat devra porter :

- Motif : la référence de l'Appel d'offres « N°..... /AOIR/CAMWATER/DG/CIPM/2020
- Nom du remettant : le Nom exact de l'entreprise (ou l'un des membres du groupement

9. Remises des offres

Les offres seront rédigées en français ou en anglais. Elles devront être scellées sous trois enveloppes distinctes présentées comme suite :

- Enveloppe A –Volume I : Dossier Administratif ;
- Enveloppe B –Volume II : Proposition Technique ;
- Enveloppe C –Volume III : Proposition Financière ;

Contenant chacune sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies, et devant porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°017/AONR/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 14 JUILLET 2020
POUR LA MISE EN PLACE DE LA COMPTABILITE ANALYTIQUE A LA CAMWATER
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Elles seront remises au Secrétariat de la Division des affaires juridiques et des Marchés (DAJM) Porte A05, situé de l'Immeuble Siège de la CAMWATER, BP 524 Koumassi Douala Cameroun, Tél. (237) 233 42 82 54, au plus tard le 12 AOUT 2020 à 11 heures 00, heure locale.

10. Délai de Livraison

La Mission s'étalera sur 24 (vingt-quatre) mois à partir de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à son dossier administratif, une caution de soumission acquittée établie par un établissement Financier de premier ordre basée au Cameroun et agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le présent DAO, d'un montant de Deux Millions Quatre cent vingt neuf mille F CFA (2 429 000 FCFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces requises du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission acquittée, délivrée par un Etablissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques, sera suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **12 AOUT 2020** à 12 h00 précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la CAMWATER dans la salle de conférence de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à l'immeuble siège à Koumassi-Douala. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de **75/100** points.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s);
- Présence d'informations financières dans l'offre administrative ou dans l'offre technique ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;
- La non-exécution d'un marché antérieur.

Critères essentiels



L'évaluation technique se fera sur la base des critères ci-après :

N°	Critères	Note maximum
1	Qualifications et compétences du personnel clé	60
2	Adéquation du plan de travail et de la méthodologie	15
3	Expérience du cabinet	20
4	Présentation de l'offre	5
	TOTAL	100 Pts

La note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est de 75/100.

Méthode de sélection du Consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.

A l'issue des évaluations technique et financière, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

$$NG = 0.8 * NT + 0.2 * NF$$

Où :

NG : Note Générale

NT : Note Technique

NF : Note Financière

Avec $NF = 100 * (MMd) / (M/S)$

MMd : Montant évalué du moins disant

MS : Montant évalué du soumissionnaire.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire ayant présenté une offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la mieux-disante c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés, porte 304/ A05 de l'immeuble siège de la CAMWATER à Douala Koumassi, tel : 233 42 87 11/ 233 42 82 54. Email secretariadgcamwater@camwater.cm.

DOUALA le 14 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRE

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°
041/2020/ACDC/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2020 DU 13 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN MONUMENT OLYMPIQUE A L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
548244 330002 2224

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public de l'Université de Ngaoundéré exercice 2020, le Recteur de L'Université de Ngaoundéré, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation pour une demande de cotation, pour les travaux de construction d'un monument olympique à l'Université de Ngaoundéré.

2. Cout Prévisionnel

Un montant prévisionnel de **20 500 000 (vingt millions cinq cent mille) FCFA**.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte égalité de conditions à toutes les entreprises installées au Cameroun spécialisées dans la construction des monuments olympiques.

4. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget du Ministère de l'Enseignement Supérieur, exercice 2020, à hauteur de **vingt millions cinq cent mille (20 500 000) francs CFA**.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation, peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré BP : 454, téléphone : 699 928 579, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation, peut être retiré à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré BP : 454, téléphone : 699 928 579, dès publication du présent avis, contre versement de la somme non remboursable de : **vingt milles (20 000) francs CFA**, dans le compte intitulé : ((Compte Spécial CAS-ARMP », représentant les frais d'achat du dossier, payable dans une Agence de la Banque BICEC,

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré BP : 454, téléphone : 6 99 928 579, ou plus tard **le 03 Août 2020 à 14 heures**, et devra porter la mention :

**« DEMANDE DE COTATION N° 041/2020/ACDC/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2020 DU 13 JUILLET 2020 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MONUMENT OLYMPIQUE A L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **deux (02) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, d'un montant de **quatre cent dix mille (410 000) francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente. Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent avis.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en on (01) temps. Elle aura lieu **le 03 Août 2020 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Ngaoundéré, dans la salle de la Commission au Rectorat de l'Université de Ngaoundéré.

NB: Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par un personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

A) PARTIE ADMINISTRATIVE

- Absence d'une pièce administrative au-delà du délai réglementaire accordé par la Commission lors de la séance d'ouverture des offres;
- Absence de la Caution de soumission

B) PARTIE TECHNIQUE

- Profil du conducteur des travaux au profil de deux personnels d'encadrement non conformes;
- Non acceptation des conditions du contrat (paragraphe de toutes les pages et signature des dernières pages à la fois du CCAP et des Spécifications Techniques);
- Non-respect de trois critères de qualification.

C) PARTIE FINANCIERE

- Absence d'un prix unitaire dans le bordereau de prix unitaire d'un poste quantifié
- Absence du détail quantitatif et estimatif ou du sous-détail des prix unitaires.

D) AUTRES

- Fausses déclarations ;
- Falsification des documents.

2. Critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. La disponibilité d'une surface financière à hauteur de 12 millions ; **Oui/non**
 2. Les références du Soumissionnaire dans le domaine de construction des monuments **Oui/non**
 3. La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ; **Oui/non**
 4. L'expérience du personnel d'encadrement **Oui/non**
 5. Les propositions techniques ; **Oui/non**
 6. Les preuves d'acceptation des conditions du Marché **Oui/non**
- le non-respect trois (03) critères entraîne l'élimination de l'offre.**

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont les pièces administratives seront complètes et à jour l'Offre jugée conforme et dont la proposition financière est la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'université de Ngaoundéré BP: 454, téléphone 699 928 579.

Lutte contre la corruption

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: 673 20 57 25/ 699 37 07 48».

NGAOUNDERE le 13 Juillet 2020

Le RRECTEUR

UPHIE CHINJE MELO

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° D13-201/DC/MINSANTE/CSPM-PC/2020
DU 08/07/2020 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE
L'UNITÉ DE COORDINATION DU C2D SANTÉ 1 ET DU PROGRAMME CONJOINTFINANCEMENT :
PROGRAMME CONJOINT MINSANTE-AFD/KFWIMPURATION : PTAB 2020**

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DU PROGRAMME CONJOINT MINSANTE-AFD/KFW

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du fonctionnement de l'Unité de Coordination du C2D Santé 1 et du Programme Conjoint, le Ministre de la Santé Publique lance une Demande de Cotation pour la souscription d'une assurance maladie pour le compte du personnel de cette Unité.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en un lot unique. La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) de la présente Demande de Cotation.

3. Cout Prévisionnel

Le Budget prévisionnel est de 15 000 000 (quinze millions) FCFA.

4. Allotissement

Non applicable car un seul lot.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

NB : La participation à la présente Demande de Cotation n'est pas ouverte aux courtiers et agents généraux.

6. Financement

Les prestations, objets de la présente Demande de Cotation sont financées par le budget du Programme Conjoint MINSANTE-AFD/KfW

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), sis à l'immeuble de la Division des Etudes et des Projets (DEP) situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, Tél. /fax : 22 03 59 09 / 22 22 02 26 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), sis à l'immeuble de la Division des Etudes et des Projets (DEP) situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, Tél. /fax : 222 03 59 09 / 222 22 02 26 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de FCFA30 000 (trente mille) représentant les frais d'achat du dossier au Trésor Public. La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier de Demande de Cotation.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et cinq (07) copies marqués comme tels doit être déposée au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), au plus tard le 13/08/2020 à 08 heures, heure locale, et revêtue de la mention:

Avis de consultation pour la Demande de Cotation t N° D13-201 /DC/MINSANTE/CSPM-PC/2020 du 08/07/2020 pour la souscription d'une assurance maladie pour le personnel de l'Unité de Coordination du C2D Santé 1 et du Programme Conjoint

FINANCEMENT : PROGRAMME CONJOINT MINSANTE-AFD/KfW
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Délai de Livraison

La période de couverture est de 12 mois;

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Ladite caution est fixée à 300 000 (trois cent mille) FCFA.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques aura lieu le **13/09/2020 à 09 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Programme Conjoint sis au troisième étage de l'immeuble de la solidarité à messa. L'ouverture des offres financières se fera par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de la présente Demande de Cotation sont notamment les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'agrément d'exercice de la profession d'assurance ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- présence d'informations financières dans l'offre technique (les prix de l'offre financière ne doivent pas être insérés dans l'offre technique) ;

*. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants,

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	02

Références générales du soumissionnaire dans les prestations similaires dans les cinq dernières années (joindre première et dernière pages du marché)	06
Références spécifiques du soumissionnaire dans les prestations similaires dans les trois dernières années (joindre première et dernière pages du marché)	12
Description détaillée des garanties offertes	15
Modalités de mise en jeu de la garantie	10
Couverture des engagements réglementés	15
Offrir le service avec la carte biométrique	10
Couverture de la marge de solvabilité	10
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années	15
Couverture de réassurance dans la branche considérée	05
	100

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés, dans le Règlement Particulier de la Demande de Cotation (RPDC).

14. Attribution

L'Assureur sera choisi selon la méthode du mieux disant. Il s'agira de celui qui aura satisfait à tous les critères éliminatoires et qui aura obtenu la plus grande note définitive (ND).

La note financière (NF) sera calculée selon la formule :

$$NF = (Mn \times 100) / M$$

Où Mn est le montant de l'offre complète, conforme et moins-disante et M le montant de l'offre du soumissionnaire.

La note définitive (ND) de l'offre du soumissionnaire sera obtenue par la formule : $ND = 80\% NT + 20\% NF$.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, chez l'Expert en Passation des Marchés ou au Secrétariat de l'Unité de Coordination du C2D Santé¹ et du Programme Conjoint Santé au troisième étage de l'immeuble de la solidarité à messa.

YAOUNDE le 8 Juillet 2020

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

COMMUNE DE YAOUNDE I

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAY1ER/CIPM/2020 DU 04/05/2020 POUR L'APPUI EN APPAREILLAGE AUX POPULATIONS VULNERABLES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IEREN PROCÉDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune D'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} lance un avis de consultation pour la fourniture en appareillage aux personnes handicapées de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}.

Les prestations à exécuter sont définies et décrites au point 7 du présent avis ainsi que dans le tableau de description technique des prestations figurant dans la présente demande de cotation.

2. Consistance des prestations

N°	Référence mercuriale	Description de l'article	Unité	Qtés
1		Tricycles pour handicapés	u	10
2	49-001-160305	Fauteuils roulants manuels simples	u	10
3	07-001-160339	Cannes Blanches pour malvoyant	u	12
4		Prothèses auditive ou fémorales	u	3
5	07-001-160342	Paires Béquilles	u	10
6	07-001-160295	Canne Anglaise Fs933l	u	10

3. Cout Prévisionnel

pour un montant TTC de **huit millions (8 000 000) FCFA**.

4. Participation et origine

La présente demande de cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et exerçant du commerce générale et spécialisée dans la fourniture du matériel de santé.

5. Financement

Les prestations, Objet de la présente consultation, seront financées par le budget de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2020 (Crédits transférés à la Commune par le MINAS)

6. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables auprès du service des marchés publics d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, sis à Etoudi au nouveau centre administratif, BP 4472 Yaoundé, Tel : 695 852 233.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être obtenu au service des marchés publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé au nouveau centre administratif, BP 4472 Yaoundé, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé I^{er} d'une somme non remboursable de **15.000 (quinze mille)**

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (06) exemplaires dont un original et six (05) copies marquées comme tel, bordereau Descriptif et Quantitatif chiffré, devront parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé I^{er} CEPER, BP 4472 Yaoundé au plus tard **le 05 aout 2020 à 13 heures 00**, et devront porter la mention :

CONSULTATION N°001/DC/CAY1^{er}/CIPM/2020 DU 04/05/ 2020

POUR L'APPUI EN APPAREILLAGE A CERTAINES PERSONNES HANDICAPEES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I^{er}

« En procédure d'urgence ».

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute offre déposée au-delà de cette date et heure sera purement et simplement rejetée.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de **30 (trente) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de commencer la prestation.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrées par un établissement agréé par le Ministère des Finances et dont le montant est fixé à **160 000 (cent-soixante mille) FCFA** . La durée de validité est de **90 jours** à compter de la date d'ouverture des offres. Le cautionnement provisoire (caution de soumission) sera libéré au lendemain des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, et dès réception de la fourniture pour le soumissionnaire adjudicataire.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre, sous peine de rejet, toutes les pièces administratives requises, lesquelles doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conforme datant au moins de trois (3) mois suivant le listing prévu dans la règlementation de la consultation. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 05 aout 2020 à 14 heures** dans la salle des délibérations de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé I^{er} en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier de consultation dont ils ont la charge. Les offres devront, sous peine de rejet, être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes les pièces (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis

b) Absence ou non-conformité d'au moins une pièce du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;

c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

d) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;

e) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

- La lettre de soumission timbrée (deux timbres communaux) et signée ;

- Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli ;

- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

f) Mauvaise présentation de la soumission (dossier non relié et/ou pièces non séparées par des intercalaires).

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante, remplissant les capacités techniques requises.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant le délai de **soixante (60) jours** à compter de la date de leur dépôt.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics de Yaoundé 1^{er} à Etoudi sis au nouveau centre administratif.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC).

ADDITIF A LA DEMANDE DE CONSULTATION

Le Maire, Maître d'ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure à la présente cotation.

YAOUNDÉ

AB

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°016 RELATIF À LA PRÉ-SÉLECTION D'UN PRESTATAIRE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS D'INGÉNIERIE SOCIALE EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITÉS HIMO DU PNDP MINKA

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre de la prestation d'ingénierie sociale en accompagnement des activités du Projet d'appui au développement économique et social des territoires ruraux vulnérables de l'Extrême-Nord du Cameroun (PNDP HIMO MINKA).

2. Objet

Objet de la prestation

Les Services du Candidat auront pour objet la mise en œuvre des activités d'ingénierie sociale liées à l'approche HIMO pendant l'exécution des chantiers relatifs à la réalisation de 30 microprojets communaux et. Ces activités concernent les jeunes bénéficiaires du projet (à la fois main d'œuvre pour les chantiers et bénéficiaires d'activités d'insertion) dans au moins 25 communes de la région de l'Extrême-Nord. Elles se structurent autour de 3 volets :

volet 1 : préparation et gestion des chantiers (planification et mise en œuvre des campagnes de sensibilisation et d'information, mobilisation des jeunes ouvriers, recrutement progressif des ouvriers) ;

volet 2 : préparation à l'insertion professionnelle des jeunes ouvriers (étude préalable du marché de l'emploi et de la formation, identification et maturation des projets professionnels des jeunes ouvriers, identification des dispositifs de formations appropriés, etc.)

volet 3 : insertion professionnelle à proprement parler (suivi individuel des jeunes, mobilisation des professionnels pour assurer le coaching technique et organisationnel des jeunes, travail avec les communes pour structurer leurs capacités de suivi et d'accompagnement des jeunes insérés, mise en place de dispositifs de pérennisation des activités économiques initiées par les jeunes...etc)

Contenu de la prestation

La prestation s'étendra sur 24 mois avec un démarrage prévu en octobre 2020. La durée réelle de la prestation pourra être ajustée en fonction de la date effective de démarrage.

La prestation sera organisée en 2 phases :

Une phase 1 d'une durée approximative de 20 mois à partir d'octobre 2020 : elle concernera 23 microprojets répartis dans 18 communes déjà identifiées ;

Une phase 2 d'une durée approximative de 12 mois et qui démarrera 12 mois après le début de la première phase : elle concernera 7 microprojets répartis dans 7 communes qui seront identifiées au cours de la phase 1 (mais seront exclusivement situées dans l'Extrême-Nord).

La prestation implique la mobilisation d'une équipe de 11 Personnels-clé en charge de la coordination globale de la prestation et de 14 à 17 Personnels techniques de terrain en charge de la supervision des chantiers et des jeunes au niveau des sites des 30 microprojets.

Il est fortement recommandé que les Candidats s'adjoignent les services d'une ou plusieurs ONG/OSC locales disposant d'une expérience avérée de mise en œuvre d'activités d'ingénierie sociale dans la région de l'Extrême Nord. En particulier, il est recommandé que le Prestataire mobilise une ou plusieurs ONG/OSC locales :

- disposant d'un bureau local (situé dans la région de l'Extrême-Nord) ;
- disposant de personnel maîtrisant les langues locales et en particulier la langue foulbé
- disposant de 3 ans d'expérience dans la mise en œuvre d'activités de sensibilisation communautaire.

Le PNDP invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.

Cet Appel à Manifestations d'intérêt (AMI) s'adresse aux :

Bureaux d'études

Consultants individuels

ONG

X ONG et bureau(x) d'études seuls ou en
Groupement**3. Participation et origine**

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des "Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers", disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

? une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres,

ou

? une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

La Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou

- une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

Les références et qualifications des Sous traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

4. Remises des offres

Les Manifestations d'Intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le lundi 03 août 2020 à 15 heures, heure locale, à la Cellule de Passation des Marchés de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, porte 213, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD,

Boîte Postale : 660 Yaoundé – Cameroun,

Téléphone : +237 222 21 36 64, Fax : + 237 222 21 36 63,

Email : pndp_cameroun@yahoo.fr.

5. Composition du dossier

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations similaires. Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

De l'ampleur des marchés ;

De la nature des Services : prestations d'assistance technique et de mise en œuvre d'activités d'ingénierie sociale

Du domaine et de l'expertise technique : (i) développement local, (ii) sensibilisation communautaire, (iii) insertion socio-professionnelle; le tout dans un contexte d'intervention rural.

Du contexte géographique : dans la région du Bassin du Lac Tchad.

Le Client examinera également la pertinence des Manifestations d'Intérêt au regard des critères suivants :

Compétences et disponibilités internes en matière d'appui technique apporté aux experts situés dans le pays ;

Partenaires locaux de type ONG/OSC ;

En raison du risque sécuritaire dans les zones où doivent être réalisés les Services, l'évaluation des Manifestations d'Intérêt vérifiera que les candidatures répondent aux critères suivants :

Le Candidat possède au moins une expérience de prestations en zone à risque sécuritaire similaire, pour laquelle il fournira une preuve de mise en œuvre de mesures de sûreté (facture ou contrat avec prestataire sûreté, justificatifs de sensibilisation à la sûreté avant départ sur site, etc.).

Le Candidat possède des procédures internes de gestion de la sûreté : il fournira la description de son dispositif de veille et de son dispositif de gestion des crises.

Le Candidat dispose, pour des prestations réalisées à l'étranger, d'un contrat d'assistance et de rapatriement de ses collaborateurs : il fournira l'attestation le justifiant.

Le Candidat décrira son processus standard de préparation au départ en mission dans des zones sensibles, et joindra des justificatifs de sa mise en œuvre (ordres de mission avec consignes associées, attestations d'actions de sensibilisation ou de formation, etc.).

En cas de Groupement, son mandataire ainsi que tout membre ayant son siège en dehors du pays du Client devront remplir chacun de ces critères. Une candidature ne répondant pas à l'une quelconque de ces exigences (de 7 à 10) sera écartée.

Le PNDP dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues. Il adressera à chaque candidat présélectionné la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

6. Renseignements Complémentaires

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures suivantes : 07h30 – 12h30 et 14h – 17h à la Cellule de Passation des Marchés de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, porte 213, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD,

Boîte Postale : 660 Yaoundé – Cameroun,

Téléphone : +237 222 21 36 64, Fax : + 237 222 21 36 63,

Email : pndp_cameroun@yahoo.fr.

YAOUNDE le 13 Juillet 2020

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIATS

**COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°
006/20/AONO/CPM/CARPA DU 19/05/2020 POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE PAR LE CARPA D'UNE
POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET INDIVIDUEL ACCIDENT POUR L'EXERCICE 2021.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des contrats de Partenariat (CARPA) Communique :

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire du bon de Commande objet de l'appel d'offres N°
006/20/AONO/CIPM/CARPA.

Nom et Adresse	Montant TTC	Délai
NSIA ASSURANCES BP : 2759 Douala Tél : 2 43 43 31 13	11 699 450 FCFA	12 mois

Le soumissionnaire NSIA ASSURANCES est par conséquent invité à prendre l'attache des services compétents du CARPA, en vue de la finalisation du dossier y afférent.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer les retirer au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès du CARPA sous huitaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 13 Juillet 2020

Le PRÉSIDENT

BNDOMA YOKONO Dieudonné

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

ADDITIF N°2/--/ADT/MINJEC/CAB DU 13 JUILLET 2020 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINJEC/CIPM/2020 DU 03 2020 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT DEUX (22) CENTRES MULTIFONCTIONNELS DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DES QUARTIERS ET DES VILLAGES (PHASE 1) DANS LES DIX (10) REGIONS DU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

S'AGISSANT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES (PIECE N°1) ET DU REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (PIECE N°3)	
AU LIEU DE	LIRE PLUTOT
Les dossiers de candidatures comportant les volumes 1, 2 et 3, rédigés en français ou en anglais, et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés (porte 404) sis au quatrième étage de son immeuble siège au quartier Nlongkak à Yaoundé au plus tard 14 juillet 2020 à 12 heures.	Les dossiers de candidatures comportant les volumes 1, 2 et 3, rédigés en français ou en anglais, et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés (porte 404) sis au quatrième étage de son immeuble siège au quartier Nlongkak à Yaoundé au plus tard 21 juillet 2020 à 12 heures.
EN CE QUI CONCERNE LE CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF (PIECE N°7 ; RUBRIQUE N°01 DES LOTS 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10)	
AU LIEU DE	LIRE PLUTOT
Terrassements du site sur 5 000 m2 à 10 000 m2	Terrassements du site sur 500 m2 à 1 000 m2

YAOUNDE le 13 Juillet 2020

Le MINISTRE

MOUNOUNA FOUTSO

COMMUNE DE BONDJOCK

COMMUNIQUEN° 013 /C/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2020 DU 13 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/20 DU 12 JUIN 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE: CARREFOUR SI-LIYEGUE-NDONG-MAN-SONG TON-MAMBINE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCKFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK (AUTORITE CONTRACTANTE), Communique :

Par **DECISION N° 013 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2020** du 13 JUILLET 2020, la lettre commande objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAID'EXECUTION
UNIQUE	ETS ANB B.P : Yaoundé Tél : 677 60 71 08	27 671 963	27 671 963	Trois (03) Mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

BONDJOCK le 13 Juillet 2020

Le MAIRE

TON MANGUELE GABRIEL

COMMUNE DE BONDJOCK

COMMUNIQUEN° 014 /C/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2020 DU 13 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/20 DU 12 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REFECTION DE L'HOTEL DE VILLE DE BONDJOCK, DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCKFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK (AUTORITE CONTRACTANTE), Communique :

Par **DECISION N° 014 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2020** du 13 JUILLET 2020, la lettre commande objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	ETS PENTAGONE II B.P : ESEKA Tél : 6 75963207	40 000 000	40 000 000	Quatre (04) Mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

BONDJOCK le 13 Juillet 2020

Le MAIRE

TON MANGUELE GABRIEL

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N°00000166/ART/DG/DFP/CDM/2020 DU 10 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°0000077/AONO/ART/CIPM/2020 DU 11 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME AUTOMATISÉ DE GESTION DES DONNÉES STATISTIQUES DU SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE REGULATION
DES TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :

Par Décision N°00000167/ART/DG/DFP/CDM/2020 du 10 Juillet 2020

La structure ci-après a été déclarée adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres suscité.

N°	ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE	DUREE D'EXECUTION
		TTC (F CFA)	
01	AFREETECH CAMEROUN BP: 35107 Yaoundé Tél: 242 68 56 77/655 63 76 34	● 61 807 275 F CFA TTC	06 mois

Ledit soumissionnaire est prié de bien vouloir se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Cellule des Marchés pour l'établissement du projet de marché y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, faute de quoi elles seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 10 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ZOO ZAME Philemon

CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIATS

**COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°
006/20/AONO/CPM/CARPA DU 19/05/2020 POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE PAR LE CARPA D'UNE
POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET INDIVIDUEL ACCIDENT POUR L'EXERCICE 2021.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des contrats de Partenariat (CARPA) Communique :

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire du bon de Commande objet de l'appel d'offres N°
006/20/AONO/CIPM/CARPA.

Nom et Adresse	Montant TTC	Délai
NSIA ASSURANCES BP : 2759 Douala Tél : 2 43 43 31 13	11 699 450 FCFA	12 mois

Le soumissionnaire NSIA ASSURANCES est par conséquent invité à prendre l'attache des services compétents du CARPA, en vue de la finalisation du dossier y afférent.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer les retirer au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès du CARPA sous huitaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 13 Juillet 2020

Le PRÉSIDENT

BONDOMA YOKONO Dieudonné

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N°00000166/ART/DG/DFP/CDM/2020 DU 10 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°0000077/AONO/ART/CIPM/2020 DU 11 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME AUTOMATISÉ DE GESTION DES DONNÉES STATISTIQUES DU SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE REGULATION
DES TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :

Par Décision N°00000167/ART/DG/DFP/CDM/2020 du 10 Juillet 2020

La structure ci-après a été déclarée adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres suscité.

N°	ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE	DUREE D'EXECUTION
		TTC (F CFA)	
01	AFREETECH CAMEROUN BP: 35107 Yaoundé Tél: 242 68 56 77/655 63 76 34	● 61 807 275 F CFA TTC	06 mois

Ledit soumissionnaire est prié de bien vouloir se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Cellule des Marchés pour l'établissement du projet de marché y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, faute de quoi elles seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 10 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ZOO ZAME Philemon

COMMUNE DE BONDJOCK

DECISION N°013/D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2020 DU 13 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRE COMMANDES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/20 DU 12 JUIN 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE: CARREFOUR SI-LIYEGUE-NDONG-MAN-SONG TON-MAMBIANE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK (AUTORITE CONTRACTANTE),

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** Le décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'Exécution des marchés publics ;
- Vu** la circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2020.
- Vu** la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics
- Vu** Le Dossier d'**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/20 DU 12 JUIN 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE: CARREFOUR SI-LIYEGUE-NDONG-MAN-SONG TON-MAMBIANE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.**
- Vu** La proposition d'attribution de la commission Interne de passation des marchés placée auprès de la commune de Bondjock
- Vu** Le rapport d'analyse des offres
- Vu** Le procès-verbal N°016 de proposition d'attribution de la CIPM/C.BONDJOCK.

DECIDE :

Article 1^{er}— La lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	ETS ANB B.P : Yaoundé Tél : 677 60 71 08	27 671 963	27 671 963	Trois (03) Mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

BONDJOCK le 13 Juillet 2020

Le MAIRE

TON MANGUELE GABRIEL

COMMUNE DE BONDJOCK

DECISION N°014/D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2020 DU 13 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRE COMMANDES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/20 DU 12 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REFECTION DE L'HOTEL DE VILLE DE BONDJOCK, DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK (AUTORITE CONTRACTANTE),

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** Le décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'Exécution des marchés publics ;
- Vu** la circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2020.
- Vu** la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics
- Vu** Le Dossier d'**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/20 DU 12 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REFECTION DE L'HOTEL DE VILLE DE BONDJOCK, DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**
- Vu** La proposition d'attribution de la commission Interne de passation des marchés placée auprès de la commune de Bondjock
- Vu** Le rapport d'analyse des offres
- Vu** Le procès-verbal N°016 de proposition d'attribution de la CIPM/C.BONDJOCK.

DECIDE :

Article 1^{er}– La lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	ETS PENTAGONE II B.P : ESEKA Tél : 6 75963207	40 000 000	40 000 000	Quatre (04) Mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

BONDJOCK le 13 Juillet 2020

Le MAIRE

TON MANGUELE GABRIEL

CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIATS

DECISION N°006/20/CIPM/P/CARPA DU 13 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LA SOUSCRIPTION PAR LE CARPA D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET INDIVIDUEL ACCIDENT POUR L'EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président,

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2006/012 du 29/12/2006 fixant le régime des contrats de partenariat ;

Vu le décret n°2012/148 du 21/03/12 modifiant et complétant certaines dispositions du

décret N°2008/035 du 23/01/2008 portant organisation et fonctionnement du Conseil d'Appui à la Réalisation des contrats de Partenariat ;

Vu le décret N°2008/0115/PM du 24/01/2008 précisant les modalités d'application de la loi N°2006/012 du 29/12/2006 fixant le régime des Contrats de Partenariat ;

Vu la loi N°2008/009 du 16/07/2008 fixant le régime fiscal, financier et comptable applicable aux Contrats de Partenariat ;

Vu le décret N°2016/108 du 24 février 2016 portant nomination du Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat ;

Vu le décret N°2004/275 du 24/09/2004 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n°2012/074 du 08/03/12 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Vu l'appel d'offres N°006/20/AONO/CARPA/MO/CIPM/2020 du 19/05/2020 pour la souscription par le CARPA d'une police d'assurance maladie et individuel accident pour l'exercice 2021.

DECIDE :

Article 1 : le Soumissionnaire **NSIA** BP : 2759 Douala, Tél : 243 43 31 13 est attributaire de la Lettre-Commande suite à l'appel d'offres sus cité pour la souscription d'une police d'assurance maladie et individuel accident pour un montant TTC de onze millions six cent quatre vingt dix-neuf mille quatre cent cinquante (**11 699 450 FCFA**) dans un délai de douze (12) mois.

Article 2 : l'intéressé est invité à se présenter au siège du CARPA en vue de la finalisation du dossier y afférent.

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

DECISION N°00000167/ART/DG/DFP/CDM/2020 DU 10 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°00077/AONO/ART/CIPM/2019 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION, ET LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME AUTOMATISÉ DE GESTION DES DONNÉES STATISTIQUES DU SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

- VU** la loi n°2010/013 du 23 décembre 2010 régissant les communications électroniques au Cameroun ;
- VU** le Décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- VU** le Décret n°2017/286 du 08 juin 2017 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;
- VU** le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- VU** le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- VU** la décision n°00000434/CAB/MINMAP du 18 juillet 2019 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics.
- VU** la Résolution n°0406/ART/CA du 21 janvier 2020, portant adoption du Projet de Performance des Administrations (PPA) de l'exercice 2020 de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;
- VU** la décision n°000109/ART/DG du 21 juin 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;
- VU** Dossier d'Appel d'Offres N°0000077/AOIO/ART/CIPM/2020 du 11 mai 2020 ;
- VU** La proposition d'attribution de l'Appel d'Offres.

DECIDE :

Article 1 : AFREETECH CAMEROUN BP : 35107 Yaoundé est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'**Appel d'Offres** 0000077/AONO/ART/CIPM/2020 du 11 mai 2020 pour la fourniture, l'installation et la mise en place d'un système automatisé de gestion des données statistiques du secteur des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication à l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART).

Article 2 : Le responsable de la structure suscitée est invité à se présenter à la Cellule des Marchés de l'Agence de Régulation des Télécommunications pour l'établissement du marché correspondant.

YAOUNDE le 10 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ZOO ZAME Philemon

COMMUNE D'OKOLA

DECISION MUNICIPALE N°0071/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2020 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°0110/LC/CO/JO3.04/SG/CIPM/2020, PASSÉE APRÈS DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES EN PROCÉDURE DE GRÉ A GRÉ N° 002/DCE/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2020 DU 30 AVRIL 2020 ET SUIVANT AUTORISATION N°001405/N/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 22 AVRIL 2020, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS ROUTIERS DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE : – LOT 3 : RÉHABILITATION DU TRONÇON ROUTIER MVA'A – AYOS – NKOLPOBLO (12KM). MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINÉE – EXERCICE 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi N° 2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
- Vu la loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu décret N° 2010/1734/PM du 1er juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu décret N° 2010/1735/PM du 1er juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté N°000239/A/MINDDEVEL du 05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre ;
- Vu la circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;
- Vu lettre-commande N°011/LC/CO/JO3.04/SG/CIPM/2020, passée après Dossier de Consultation des Entreprises en Procédure de Gré A Gré N° 002/DCE/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2020 du 30 avril 2020 et suivant autorisation N°001405/N/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 22 avril 2020, pour l'exécution des travaux de réhabilitation de certains tronçons routiers de la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre : LOT 3 : *Réhabilitation du tronçon routier Mva'a – Ayos – Nkolpoblo (12KM)* ;
- Vu la lettre de régulation N° 000354/L/ARMP/CRRMPC/CCRCCRA/CSE.amf/2020 de Monsieur le Chef d'Agence Régional du Centre Régional de Régulation des Marchés Publics du Centre en date du 25 juin 2020 ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : La lettre-commande N° 010/LC/CO/JO3.04/SG/CIPM/2020, passée après Dossier de Consultation des Entreprises en Procédure de Gré A Gré N° 002/DCE/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2020 du 30 avril 2020 et suivant autorisation N°001405/N/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 22 avril 2020, pour l'exécution des travaux de réhabilitation de certains tronçons routiers de la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre : LOT 2 : LOT 3 : *Réhabilitation du tronçon routier Mva'a – Ayos – Nkolpoblo (12KM)*), est résiliée à compter de la signature de la présente Décision.

Article 2 : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

OKOLA le 6 Juillet 2020

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

COMMUNE D'OKOLA

DECISION MUNICIPALE N°0072/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2020 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°010/LC/CO/JO3.04/SG/CIPM/2020, PASSÉE APRÈS DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES EN PROCÉDURE DE GRÉ A GRÉ N° 002/DCE/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2020 DU 30 AVRIL 2020 ET SUIVANT AUTORISATION N°001405/N/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 22 AVRIL 2020, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS ROUTIERS DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE : – LOT 2 : RÉHABILITATION DE LA PISTE ENOBITA – POSTE FORESTIER (2KM). MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINEE – EXERCICE 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi N° 2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
- Vu la loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu décret N° 2010/1734/PM du 1er juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu décret N° 2010/1735/PM du 1er juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté N°000239/A/MINDDEVEL du 05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre ;
- Vu la circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;
- Vu lettre-commande N°010/LC/CO/JO3.04/SG/CIPM/2020, passée après Dossier de Consultation des Entreprises en Procédure de Gré A Gré N° 002/DCE/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2020 du 30 avril 2020 et suivant autorisation N°001405/N/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 22 avril 2020, pour l'exécution des travaux de réhabilitation de certains tronçons routiers de la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre : LOT 2 : Réhabilitation de la piste Enobita – Poste Forestier (2KM) ;
- Vu la lettre de régulation N° 000354//L/ARMP/CRRMPC/CCRCCRA/CSE.amf/2020 de Monsieur le Chef d'Agence Régional du Centre Régional de Régulation des Marchés Publics du Centre en date du 25 juin 2020 ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : La lettre-commande N° 010/LC/CO/JO3.04/SG/CIPM/2020, passée après Dossier de Consultation des Entreprises en Procédure de Gré A Gré N° 002/DCE/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2020 du 30 avril 2020 et suivant autorisation N°001405/N/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 22 avril 2020, pour l'exécution des travaux de réhabilitation de certains tronçons routiers de la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre : LOT 2 : Réhabilitation de la piste Enobita – Poste Forestier (2KM), est résiliée à compter de la signature de la présente Décision.

Article 2 : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

COMMUNE D'OKOLA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2020
DU 18 JUIN 2020 RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BOUCHAGE DE NIDS DES POULE DU
TRONÇON DE 6KM NKOLESSONG – CARREFOUR 4 – ESSONG ABOUDI DANS LA COMMUNE D'OKOLA,
DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. ADDITIF N° 001 :**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Delai de Livraison
	Au lieu de ... Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à quatre (04) mois.
	Lire plutot Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à trois (03) mois.

2	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... 17.2. Critères essentiels Une offre technique sera jugée acceptable lorsqu'elle aura, au terme de l'analyse, obtenu au moins 28 éléments positifs. Toute offre qui n'aura pas satisfait à cette condition ne fera pas l'objet d'évaluation financière.
	Lire plutot 17.2. Critères essentiels Une offre technique sera jugée acceptable lorsqu'elle aura, au terme de l'analyse, obtenu au moins 35 éléments positifs. Toute offre qui n'aura pas satisfait à cette condition ne fera pas l'objet d'évaluation financière. Le reste sans changement.

3	Autres
	Au lieu de ... PIECE N° 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO) ARTICLE 12 – PRESENTATION DES OFFRES 12.2.2 Offre Technique (volume 2) Elle comprendra les documents cités et placés dans l'ordre ci-après :

N° ORDRE	DESIGNATION	DETAILS	JUSTIFICATION
B9	déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés de fourniture au cours des trois (03) dernières années		Date, Signature et cachet du soumissionnaire

3 Autres

Lire plutot

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

ARTICLE 12 – PRESENTATION DES OFFRES

12.2.2 Offre Technique (volume 2)

Elle comprendra les documents cités et placés dans l'ordre ci-après :

N° ORDRE	DESIGNATION	DETAILS	JUSTIFICATION
B9	Sans objet	Sans objet	Sans objet

OKOLA le 10 Juillet 2020

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU CENTRE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/J/CRPM/2020 DU 29 JUIN 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DESTINÉ À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES DU CENTRE, BRCAS CENTRE, DDAS MBAM ET KIM, DDAS MBAM ET INOUBOU, CESO OBALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Renseignements Complémentaires
	Au lieu de ... Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des Services du Gouverneur de la Région du Centre (porte 107) et à la Délégation Régionale des Affaires Sociales du Centre, Tel : 699 91 33 04. N.B : «Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit au Ministre Délégué à la présidence chargé des Marchés Publics avec copie au Président de la Commission nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional MINMAP Centre.
	Lire plutôt Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des Services du Gouverneur de la Région du Centre (porte 107) et à la Délégation Régionale des Affaires Sociales du Centre, Tel : 699 91 33 04. N.B : «Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit au Président de la Commission nationale Anti-Corruption (CONAC)

2	Autres
	Au lieu de ... N/A

2 Autres

Lire plutot

Pièce 4 : cahier des Cluses Administratives Particulières Article 21 : Modalités de Paiement

Au lieu de :	Lire plutôt
Le co-contractant est rémunéré sur présentation des factures en cinq (05) exemplaires dont l'original timbré dès la réception des équipements.	Le co-contractant est rémunéré sur présentation des factures en cinq (05) exemplaires dont l'original timbré dès la réception des équipements. Le paiement de la dernière facture est subordonné au visa du DR/MINMAP-CE

1. Open National Invitation to Tender.

Instead of :	Read rather
11.2. Essential criteria The technical bids shall be evaluated in accordance with the binary system (yes /no) based on the following criteria: ● General presentation of the bid (yes /no) ● Technical characteristics, quality and performance of equipment (attach flyers and captioned photos) (yes /no) ● Similar references (yes/no) ● Guarantee (yes /no) ● After-sales service (yes /no)	11.2. Essential criteria The technical bids shall be evaluated in accordance with the binary system (yes /no) based on the following criteria: ● General presentation of the bid (yes /no) ● Technical characteristics, quality and performance of equipment (attach flyers and captioned photos) (yes /no) ● Similar references (yes/no) ● Guarantee (yes /no) ● After-sales service (yes /no) ● Maintenance ● Delivery time

YAOUNDE le 13 Juillet 2020

Le GOUVERNEUR

NASERI PAUL BEA

COMMUNE D'OKOLA

DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/CO/JO3.04/CIPM/2020 DU 18/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES EQUIPEES DE 60 TABLES BANCS ET MOBILIER POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'OKOLA CENTRE DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE ADDITIF N° 001 :

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au **Maire, (Contractante)**, à déposer à la Commune d'Okola **au Bureau de l'assiette fiscale, Tel : 657 69 29 08/679 77 96 98 contre** **dans le registre des offres.**

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N°003/DC/CO/JO3.04/CIPM/2020 DU 18/06/2020

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES EQUIPEES DE 60 TABLES ET MOBILIERS POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'OKOLA CENTRE DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixées dans la Demande de Cotation. **Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.**

Date et heure limite de réception des offres	Le 10/07/2020 à 11 heures
Lieu de dépôt	Commune d'Okola (Bureau de l'assiette fiscale, Tel : 657 69 29 08/679 77 96 98)

Lire plutôt

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixées dans la Demande de Cotation. **Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.**

Date et heure limite de réception des offres	Le 15/07/2020 à 09 heures
Lieu de dépôt	Commune d'Okola (Bureau de l'assiette fiscale, Tel : 657 69 29 08/679 77 96 98)

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

Les plis seront ouverts en séance par la **Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Okola** en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent et dument mandatés, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	10/07/2020 à 12heures
Lieu d'ouverture des plis	Commune d'Okola (Bureau de l'assiette fiscale, Tel : 657 69 29 08/679 77 96 98)

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la **Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Okola**, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Lire plutôt

6.1. Les plis seront ouverts en séance par la **Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Okola** en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent et dument mandatés, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	15/07/2020 à 10 heures
Lieu d'ouverture des plis	Commune d'Okola (Bureau de l'assiette fiscale, Tel : 657 69 29 08/679 77 96 98)

3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

ELIMINATOIRES

a) prestataire non enregistré (hors de la liste restreinte)

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet
- Qualifications non satisfaisant aux conditions de qualification requises
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui < 19/24);
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées :

b) prestataire de la liste restreinte

- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui < 19/24);
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées :

3 Critères d'évaluation

Lire plutot

7. CRITERES ELIMINATOIRES

a) prestataire non enregistré (hors de la liste restreinte)

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet
- Qualifications non satisfaisant aux conditions de qualification requises
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui < 18/23);
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

II. INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

10. GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES

B.2	Qualité du personnel	
	-Liste/Organigramme du personnel de l'entreprise	Oui/Non
	-Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur de Travaux de Génie Civil /Génie Rural inscrit à l'ordre des Ingénieur) certifié par une autorité compétente	Oui/Non
	-Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé	Oui/Non
	-Ancienneté ? 2 ans	Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de Génie Civil /Génie Rural) certifié par une autorité	Oui/Non
	-Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé	Oui/Non
	-Ancienneté ? 3ans	Oui/Non
		Oui/Non

Le reste sans changement.

OKOLA le 10 Juillet 2020

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU CENTRE

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/J/CRPM/2020 DU 29 JUIN 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF À L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU DESTINÉ À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES DU CENTRE ET À LA BRIGADE DE CONTRÔLE DES AFFAIRES SOCIALES DU CENTRE. FINANCEMENT: BIP MINAS 2020 LE GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU CENTRE, MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, LANCE UN AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/J/CRPM/2020 DU 29 JUIN 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF À L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU DESTINÉ À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES DU CENTRE ET À LA BRIGADE DE CONTRÔLE DES AFFAIRES SOCIALES DU CENTRE, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2020.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... Critères essentiels Les offres techniques seront évaluées selon le système binaire (oui /non) sur la base des critères ci-après : ● Présentation générale de l'offre (04 éléments) ● Caractéristiques techniques et qualité du mobilier (joindre les prospectus et les photos) (01 éléments) ● Références pour des prestations similaires (02 éléments) ● Garantie (01 élément) Critères éliminatoires ● Absence de la caution de soumission ; ● Dossier administratif incomplet ou non-conforme après 48 heures (sous réserve des dispositions de l'article 92 (9) du décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics) ; ● Présence sur la liste des entreprises défaillantes du MINMAP; ● Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée (la CRPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ● Note technique inférieure à 70% des critères essentiels soit 6 oui sur 8; ● Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière. ● Offre financière incomplète (SDP, BPU).
	Lire plutot 11.1 Critères essentiels Les offres techniques seront évaluées selon le système binaire (oui /non) sur la base des critères ci-après : ● Présentation générale de l'offre (04 éléments) ● Caractéristiques techniques et qualité du mobilier (joindre les prospectus et les photos) (01 éléments) ● Références pour des prestations similaires (02 éléments) ● Garantie (01 élément) 11.2. Critères éliminatoires -Absence de la caution de soumission ; -Dossier administratif incomplet ou non-conforme après 48 heures (sous réserve des dispositions de l'article 92 (9) du décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics) ; -Présence sur la liste des entreprises défaillantes du MINMAP; -Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée (la CRPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) -Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière. -Offre financière incomplète (SDP, BPU).

2 Autres

Au lieu de ...

n/a

Lire plutôt

Pièce 4 : cahier des Cluses Administratives Particulières

Au lieu de :	Lire plutôt
<u>Article 7: TEXTES GENERAUX APPLICABLES</u>	
la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;	SANS OBJET
<u>Article 21 : Modalités de Paiement</u>	
Le co-contractant est rémunéré sur présentation des factures en cinq (05) exemplaires dont l'original timbré dès la réception des équipements.	Le co-contractant est rémunéré sur présentation des factures en cinq (05) exemplaires dont l'original timbré dès la réception des équipements. Le paiement de la dernière facture est subordonné au visa du DR/MINMAP-CE

YAOUNDE le 13 Juillet 2020

Le GOUVERNEUR

NASERI PAUL BEA

COMMUNE D'OKOLA

DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CO/JO3.04/CIPM/2020 DU 18 JUIN, POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.ADDITIF N° 001 :

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Bureau de l'Assiette Fiscale situé à l'Hôtel de Ville d'Okola, contre récépissé, au plus tard le 15 juillet 2020 à 12 Heures, heure locale revêtue de la mention suivante : « DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CO/JO3.04/CIPM/2020 DU 18 JUIN 2020, POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE ». « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT » NB : Aucune offre ne sera reçue après l'heure limite de dépôt des dossiers
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Bureau de l'Assiette Fiscale situé à l'Hôtel de Ville d'Okola, contre récépissé, au plus tard le 17 juillet 2020 à 12 Heures, heure locale revêtue de la mention suivante :

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en une phase le 15 juillet 2020 à 13 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de la Maison de la Culture d'Okola, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en une phase le 17 juillet 2020 à 13 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de la Maison de la Culture d'Okola, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

3 Autres

Au lieu de ...

PIECE N° 3 – MODELES D'ANNEXES

5 : DESCRIPTION TECHNIQUE DES PRESTATIONS

7 CADRE DU DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF

DEVIS DU PAQUET MINIMUM 2020				
I- KIT SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE				
N°	DESIGNATION	SPECIFICATION TECHNIQUE	QTE TOTALE	
I- KIT SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE				
2	Paquet de stylo à bille bleu	Marque BIC Christal	137	
3	Paquet de stylo à bille rouge	Marque BIC Christal	126	
5	Gomme	Mapped	500	
6	Taille crayon	Mapped	500	
8	Carton de Boites de craie	Robercolor, en couleur	25	
9	Carton de Boites de craie	Robercolor, couleur blanche	50	
16	Boite de Corrector	BIC	200	
II-	KIT HYGIENE			
4	Papier hygiénique	Rouleau de 48, Sita	40	
9	brouette	Tropic orange	27	
10	Râteau	Tropic	10	
11	Pelle bêche	Tropic	10	
12	Pelle ordinaire	Tropic	50	

3 Autres

Lire plutôt

PIECE N° 3 – MODELES D'ANNEXES

5 : DESCRIPTION TECHNIQUE DES PRESTATIONS

7 CADRE DU DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF

DEVIS DU PAQUET MINIMUM 2020				
I- KIT SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE				
N°	DESIGNATION	SPECIFICATION TECHNIQUE	QTE TOTALE	
I- KIT SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE				
2	Paquet de stylo à bille bleu	Marque BIC Christal ou équivalent	137	
3	Paquet de stylo à bille rouge	Marque BIC Christal ou équivalent	126	
5	Gomme	Mapped ou équivalent	500	
6	Taille crayon	Mapped ou équivalent	500	
8	Carton de Boites de craie	Robercolor, en couleur ou équivalent	25	
9	Carton de Boites de craie	Robercolor, couleur blanche ou équivalent	50	
16	Boite de Corrector	BIC ou équivalent	200	
II-	KIT HYGIENE			
4	Papier hygiénique	Rouleau de 48, Sita ou équivalent	40	
9	brouette	Tropic orange ou équivalent	27	
10	Râteau	Tropic ou équivalent	10	
11	Pelle bêche	Tropic ou équivalent	10	
12	Pelle ordinaire	Tropic ou équivalent	50	

LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE

OKOLA le 14 Juillet 2020

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com